

sement, on en a trouvé une à peu de distance. C'est un exemple de ce qui aurait pu se produire sur une grande échelle si l'expansion économique avait été plus rapide. Ce projet de loi offrira un dispositif qui permettra de s'assurer que la question des avantages sociaux, le contrôle de l'écologie et l'expansion économique marchent de pair dans l'intérêt des gens qui vivent dans le Nord et celui de tous les autres Canadiens.

Je voudrais faire quelques commentaires au sujet d'un aspect du projet de loi dont a parlé le député de Peace River (M. Baldwin), c'est-à-dire la façon dont les commissions proposées seront établies. Je conviens avec le député qu'il n'y a aucune disposition financière dans le projet de loi au sujet des fonctionnaires de l'État. J'aimerais qu'on puisse nommer au sein d'une commission de planification des eaux des gens qui ne fassent pas partie de la fonction publique fédérale ou territoriale. J'espère que lorsque le ministre répondra aux députés qui ont parlé de cette mesure, il sera en mesure de nous faire connaître son opinion à ce propos. A mon avis, il importe de tenir compte du secteur privé dans la planification pour l'utilisation de nos ressources hydrauliques.

J'estime que ce projet de loi se fait attendre depuis trop longtemps. J'espère que le comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien étudiera ce projet de loi et recommandera à la Chambre de l'adopter sans délai. Comme nos ressources hydrauliques du Nord canadien seront exploitées en vertu de cette mesure, elle montrera aux autres Canadiens comment utiliser judicieusement les eaux de notre pays.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aurais quelques commentaires au sujet du bill C-187. La Chambre, à mon avis, souffre d'une constipation intellectuelle, d'une diarrhée verbale et de la manie des projets de loi. Dernièrement, nous avons adopté la loi sur les ressources en eau du Canada, une loi nationale sur les eaux. Ses dispositions s'appliquent sûrement au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Le projet de loi n'excluait pas ces territoires. Nous sommes maintenant saisis d'un autre projet de loi. J'aimerais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) en explique l'utilité. Dans quel secteur particulier en avons-nous besoin? Qu'est-ce qui échappe à la loi sur les ressources en eau? N'a-t-on pas rédigé la loi sur les ressources en eau du Canada pour qu'elle s'applique également à cette région? L'échafaudage de la bureaucratie est un sujet de vive inquiétude. Conformément à la loi universelle de Parkinson, qui a les fonds dépense.

On constate que le président et le vice-président des deux offices seront nommés par le

gouvernement et que des fonctionnaires iront appliquer la loi dans la région. On crée ainsi une dictature absolue. De la loi sur les ressources en eau du Canada ou du bill C-187, lequel a la priorité?

L'hon. M. Chrétien: Lisez le bill.

M. Rynard: J'ai lu le bill, monsieur l'Orateur. J'estime que si le gouvernement l'avait étudié plus attentivement, le ministre ne le présenterait pas aujourd'hui. C'est un bill superflu, qui ne change rien à la situation, sauf qu'il accroît les dépenses.

J'ai écouté avec un vif intérêt les propos du ministre sur l'œuvre des anciens gouvernements et la grande production des mines d'or. Ceux d'entre nous qui sommes à la Chambre depuis assez longtemps se souviennent comment nous avons glissé d'un igloo à l'autre il n'y a pas tellement d'années. C'est grâce à la perspicacité du gouvernement conservateur que le programme de voies d'accès aux ressources fut mis en œuvre et que le chemin de fer de Pine Point fut construit, ce qui a relancé l'exploitation minière à tel point que le ministre peut aujourd'hui citer le chiffre de 30 millions de dollars en parlant de la production minière. Le Nord se développe et prend une importance de plus en plus grande. Mais il faut mettre les choses au point. C'est la voie ferroviaire de Pine Point, le programme de voies d'accès aux ressources et d'autres programmes de ce genre qui ont permis le développement du Nord.

Je reconnais que l'eau dans le Nord est une ressource très importante. Si nous jetons un coup d'œil sur une carte du Canada, nous voyons que presque tous nos cours d'eau se déversent dans l'Arctique. Tous nos principaux fleuves se dirigent vers le Nord, même ceux qui partent de la frontière des États-Unis. Ils se déversent tous dans l'océan Arctique ou dans la baie d'Hudson. C'est une région aux vastes ressources qui doivent être mises en valeur. Nous devons considérer cette ressource et nous devons étudier le problème de la pollution de ces eaux. Si nous les polluons, nous n'aurons plus rien pour notre propre usage. Il ne serait plus alors question d'en vendre.

Il existe divers problèmes à résoudre dans le Nord. A cause du gel perpétuel, le traitement des déchets n'y est pas aussi facile que dans des régions où le bulldozers peuvent les remblayer et où l'on peut installer des fosses septiques. C'est un problème difficile dans le Nord.

Les polluants restent à la surface ou sont entraînés vers les lacs et les cours d'eau qu'ils polluent. Et je pose à nouveau la question: pourquoi la loi sur les ressources en eau du Canada ne remédie-t-elle pas à cette situa-